



PARTENARIAT SPORTIF
ENTRE LES CLUBS DE MILHAUD ET GENERAC

Ce bulletin d'adhésion est le fruit d'un partenariat sportif entre les clubs de badminton de Milhaud et G n rac. Il a pour but de permettre aux joueurs des deux clubs de pouvoir mutualiser les terrains et les cr neaux, de mixer les joueurs et les niveaux afin de pouvoir multiplier les combinaisons de matchs possibles et de rencontrer d'autres joueurs. Pour se faire le joueur b n ficiaire de ce partenariat est tenu de respecter quelques r gles simples et  videntes. La signature de ce bulletin vaut donc acceptation de ce contrat moral.

Les maitres mots de ce partenariat sont :

- Le respect (du r glement des 2 clubs, du mat riel, des locaux et des personnes)
- La convivialit  (bonne humeur, partage et fair-play)
- La mixit  (accepter de mixer les niveaux et les joueurs des 2 clubs)

L'acc s au cr neaux de jeu libre (non dirig ) des deux clubs sera donc possible avec toutefois, en cas de forte affluence, toujours la priorit  qui sera donn  aux joueurs jouant   domicile au sein de leur club. Le joueur, lors de son d part, devra s'assurer de la n cessit  ou non de ranger les terrains aupr s du responsable de cr neaux.

Le montant symbolique de la « cotisation partenaire » est fix    10 Euros   r gler aupr s du club partenaire.

Ce bulletin d'adh sion est   remettre d ment rempli au club partenaire qui remplira, apr s avoir per u la cotisation, le coupon destin  au club du joueur que celui-ci se chargera de faire passer.

Nom :

Pr nom :

Signature du joueur :

Num ro de licence :

Club :

Coupon   remettre au responsable du club d'origine du joueur

Partenariat Club

Nom :

Pr nom :

Num ro de licence :

Cotisation per ue : OUI / NON (entourez)

Signature du responsable du club partenaire